



Enssib
école nationale supérieure
des sciences de l'information
et des bibliothèques



Université Claude Bernard
Lyon I

DESS en ingénierie documentaire

Rapport de recherche bibliographique

**Culture, actions culturelles et
intégration en France des
populations immigrées et de leurs
enfants**

Buffet Marie-Hélène

Sous la direction de :
Marie Poinsot, chargée de mission
rencontre et développement

Adri
11, rue René Villermé
75011 Paris

2001

Culture, actions culturelles et intégration en France des immigrés et de leurs enfants.

Résumé :

La culture d'origine joue un rôle fondamental dans les processus d'intégration, et notamment dans la modification des identités et expressions culturelles des populations immigrées ou d'origine immigrée en France. Dès lors, la connaissance et reconnaissance de ces cultures dans l'espace public, par les politiques locales d'intégration, et les politiques culturelles des collectivités locales, contribuent au rapprochement des groupes sociaux, et à la définition d'une société démocratique.

Descripteurs : identité culturelle, expression culturelle, immigré, jeune, France, action culturelle, politique culturelle, intégration.

Culture, cultural actions and integration of the immigrants and their children in France

Abstract

Original culture plays a main role in the integration processes, especially in modifying cultural identities and expressions among immigrants and their children. Therefore, the knowledge and the acknowledgement of these cultures in the common space, by means of integration and cultural policies of local communities, can help social groups to meet, and a democratic society to be built.

Keywords : cultural identity, cultural expression, immigrant, young people, France, cultural action, cultural policy, integration

Remerciements

Au centre ressources de l'Adri,
et en particulier à Martine Cagnot,
pour ses conseils avisés

Table des matières

INTRODUCTION	6
MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....	7
1. Analyse des besoins et identification du sujet	7
1.1. Besoins du commanditaire	7
1.2. Définition du sujet : cadres et limites.....	9
1.2.1. Quelques définitions	9
1.2.2. Les problématiques	11
2. Stratégie de recherche	14
2.1. Les préalables	14
2.1.1. Choix des descripteurs	14
2.1.2. Choix et sélection des sources	15
2.2. Les bases de données en ligne.....	16
2.2.1. La Base de données de l'ADRI.....	16
2.2.2. La base Malraux	18
2.2.3. Les autres bases.....	19
2.3. Les bases de données sur cédérom.....	20
2.4. Les moteurs de recherche et autres sources sur Internet	21
2.5. Les sources papiers et contacts	22
3. Bilan	23
NOTE DE SYNTHÈSE.....	25
1. Culture, constructions identitaires et intégration	25
1.1. Identité et culture.....	26
1.2. Stratégies identitaires et intégration.....	27
1.3. Identité sociale, territoire, langage et médias	29
2. Enjeux des expressions culturelles des immigrés et de leurs enfants	30
2.1. Les immigrés de la première génération	31
2.2. Les jeunes de la seconde génération	32
3. Reconnaissance des cultures, démocratie culturelle et politiques publiques d'intégration	34
3.1. Des conditions de la démocratie culturelle dans les quartiers.....	34
3.2. ...à ses conséquences multiples.....	36
4. Vie culturelle dans les villes	37
BIBLIOGRAPHIE THÉMATIQUE	39
1. Culture et processus d'intégration	39
2. Actions culturelles et politiques publiques d'intégration	44

3. Art, milieu urbain, lien social et intégration	50
4. Guides, répertoires	51

Introduction

L'Agence pour le Développement des Relations Interculturelles (Adri) a été créée par l'Etat en 1977 dans le but de favoriser l'intégration des populations étrangères en France. Cet objectif se décline aujourd'hui en plusieurs missions : non seulement, à l'aide de son centre de ressources et de son pôle édition, elle doit veiller au recueil et à la diffusion d'informations sur l'intégration des populations d'origine étrangère en France, dans les champs social, culturel et économique ; mais aussi, elle doit concevoir et mettre en œuvre des outils de formation destinés notamment aux agents des services publics, aux professionnels des politiques de la ville, aux responsables et bénévoles des associations, aux travailleurs sociaux, aux entreprises et aux élus locaux.

Dans ce cadre, notre commanditaire, Marie Poinot, est chargé plus particulièrement d'organiser des rencontres et des échanges d'expériences entre ces différents acteurs. A cet égard, les Ateliers de l'intégration locale constituent chaque année un rendez-vous national d'importance, puisqu'ils permettent la réunion de nombreux spécialistes, opérateurs locaux et acteurs de terrain sur un territoire régional donné, et favorisent *"la présentation d'expériences originales, l'échange de savoir-faire professionnels et les expertises de terrain"*¹, autour d'une thématique.

Pour la cinquième édition de cette manifestation, programmée en octobre 2001 à Lyon², le thème retenu par le conseil d'administration de l'Adri est celui de **la dimension culturelle de l'intégration des populations immigrées ou d'origine immigrée en France** ; thème particulièrement adapté à la région Rhône-Alpes, terreau de nombreuses expériences significatives en ce domaine.

¹ [Mise à jour le 27/02/01] Available from Internet : <<http://www.adri.fr/docs/accueil/html>>

² Manifestation organisée de nouveau en partenariat avec le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité (Direction des Populations et Migrations), le Ministère délégué à la Ville, la Délégation interministérielle à la ville, le Fonds d'Action Sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles, et des partenariats de la région d'accueil.

Méthodologie de la recherche

1. Analyse des besoins et identification du sujet

1.1. Besoins du commanditaire

L'originalité des Ateliers de l'intégration locale, réside dans un travail de réflexion préalable avec les partenaires régionaux sur le choix des thématiques et de la programmation de l'ensemble des tables rondes. Chargée, au sein du comité de pilotage, de coordonner ces travaux préparatoires, mais aussi de proposer des réflexions, voire solliciter des intervenants, notre commanditaire avait besoin assez rapidement d'un panorama de la littérature existante sur le thème général retenu.

Notre recherche bibliographique devait donc consister à dresser un état de l'art de la question, et ainsi nourrir les avancées du projet au sein du comité de pilotage (la date du dépôt de notre travail correspondant dans le planning préparatoire au colloque, à la fixation des problématiques et axes d'études). De façon plus secondaire, elle devait figurer dans le dossier communiqué à l'ensemble des participants au colloque, et ainsi tenir lieu de document ressource, et d'outil de réflexion. Enfin, l'Adri disposant d'un centre de ressources, il s'agissait également d'évaluer la qualité de son fond sur ce thème par rapport à l'existant, et ainsi éventuellement de prévoir une politique ultérieure d'acquisition.

Ainsi, plusieurs contacts avec notre commanditaire ont permis de formuler avec précision les orientations souhaitées pour la recherche. En premier lieu, deux **grands axes de réflexion** ont pu être dégagés :

- *Le rôle de la culture dans les processus d'intégration, et notamment dans la modification des identités et expressions culturelles des populations étrangères en France.*
- *Le rôle de la culture et des actions culturelles dans les politiques publiques locales d'intégration, menées par l'Etat déconcentré et*

les collectivités locales, et ses impacts sur les parcours identitaires et d'insertion sociale des personnes d'origine étrangère.

Compte tenu de la largesse de ces thèmes, il a été nécessaire de préciser un certain nombre de critères, qui tout au long de notre recherche, nous ont servi de balises, et en quelque sorte de **critères formels de pertinences**³ :

- Le critère temporel : la période couverte par notre travail devait s'étaler de 1993/1994 à nos jours. Non seulement parce qu'un document, publié en 1994, avait déjà réalisé un bilan des connaissances sur le thème "action culturelle et intégration"⁴, mais aussi, concernant le deuxième axe de la problématique, il a été admis que seuls les documents les plus récents, permettraient un éclairage judicieux des réflexions (dans un champ d'intervention, comme la politique de la ville, où les dispositifs institutionnels changent souvent).
- Le critère géographique : compte tenu du thème (français) du colloque, il a été décidé de ne prendre en compte que des documents écrits en langue française. Dans un premier temps, il avait été néanmoins question d'apporter une dimension européenne aux débats, mais cette éventualité n'a finalement pas été retenue.
- Le corpus : outre les documents habituels (articles de périodiques, travaux universitaires, actes de colloques, ouvrages), notre commanditaire souhaitait prendre connaissance de travaux de recherche appliquée, répondant à des commandes de différents ministères, ou des rapports commandés par les ministères à leurs propres services. De manière générale, il s'agissait de privilégier l'analyse aux documents descriptifs, sans toutefois oublier les documents-outils (répertoires d'actions, répertoires d'adresses utiles, lieux ressources et autres guides).

³ Quant aux critères de pertinence sur le fond, voir infra.

⁴ **QIPO** *Action culturelle et intégration*. Paris : ADRI, mai 1994. 92 p

1.2. Définition du sujet : cadres et limites

Dans le cadre des deux axes dégagés ci-dessus, et compte-tenu de la transversalité des questionnements abordés, à l'intersection de plusieurs centres d'intérêt relativement vastes, il s'agissait avant toute chose de préciser un certain nombre de problématiques.

Pour ce faire, Marie Poinot nous a communiqué deux documents de travail préparatoires aux Ateliers (à deux mois d'intervalle, et en fonction de l'avancement de ses propres réflexions), qui listaient un ensemble de questions à aborder. Elle nous a également fait parvenir une bibliographie sélective sur le sujet, provenant du centre de ressources de l'Adri. Enfin, dans le but de clarifier certaines notions, et de mesurer les enjeux d'un tel sujet, nous avons aussi effectué certaines lectures.⁵

Ainsi, avant de dégager les différentes thématiques de notre recherche, certaines notions méritaient d'être précisées.

1.2.1. Quelques définitions

En France, une certaine confusion sémantique entoure les termes *immigré* et *étranger*, et ce quelle que soit la génération d'immigrés désignée. Ainsi, Michèle Tribalat précise⁶ : "*l'immigration étrangère alimente une population formée d'hommes, de femmes et d'enfants, nés hors de France, et de nationalité étrangère*". Dans cette définition, c'est le critère de nationalité qui caractérise la notion d'*étranger*, alors que le critère du lieu de naissance détermine celle d'*immigré*. Dès lors, un individu né en France mais n'ayant pas acquis la nationalité française pourra être un étranger, alors qu'un individu, vivant de façon permanente en France, mais né français hors de France, sera considéré comme un immigré.

⁵ **QIPO** Action culturelle et intégration. Paris : ADRI, mai 1994. 92 p

METRAL J. (coord.). *Les aléas du lien social. Constructions identitaires et culturelles dans la ville*. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, 1997. 206 p.

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES RHONE-ALPES, MINISTERE DE LA CULTURE, FONDS D'ACTION SOCIALE RHONE-ALPES. *Villes, patrimoines, mémoires. Action culturelle et patrimoine urbain en Rhône-Alpes*. Lyon : la Passe du vent, 2000. 119 p.

METRAL J. (coord) *Cultures en ville ou de l'art et du citoyen*. La Tour d'Aigues : L'Aube, 2000. p. 123-141

⁶ **TRIBALAT M.** *Immigrés, étrangers, français : l'imbroglia statistique*. Populations et sociétés, 1989, n°241, 4 p.

Pour notre recherche, ces deux notions devaient être complémentaires, puisqu'il s'agissait à la fois d'étudier des populations nées hors de France, de culture autre que française, quelle que soit leur nationalité, mais aussi d'étudier leurs enfants (souvent nés en France, et ayant la nationalité française). C'est le parcours migratoire des individus qui était déterminant, et son impact chez les jeunes générations.

Concernant la notion de *culture*, il était important de distinguer et de prendre en compte aussi bien la culture cultivée (création, beaux-arts), que la culture ethnosociologique (les traditions, les coutumes, les modes de vie). Ces deux acceptions ont été alternativement mobilisées, en fonction des différentes problématiques.

Enfin, à propos du terme *intégration*, hautement polysémique et polémique, nous nous sommes référés à la définition qu'en donne Dominique Schnapper⁷ : "*l'intégration désigne les divers processus par lesquels les immigrés, comme l'ensemble de la population réunie dans une entité nationale, participent à la vie sociale*". Cette définition, non seulement décline l'intégration en divers processus, mais considère l'intégration des personnes immigrées en une acception large. Elle est un cas particulier de l'intégration nationale, même si elle possède des caractéristiques qui la distingue de l'intégration des populations régionales ou marginales. Ainsi, au cours de notre recherche, il a été parfois difficile voire inefficace, de ne pas prendre en considération certaines actions ou processus d'intégration étudiés sur l'ensemble d'une population ; population d'un quartier de relégation sociale par exemple, ou au cœur d'un dispositif, type politique de la ville. Nous avons dû cependant rester attentifs à toujours nous situer entre une conception stricte de l'intégration, et une conception plus large de l'insertion, de façon à ne retenir que les documents les plus pertinents. Les propos sur l'exclusion des jeunes par exemple, n'ont été retenus que dans la mesure où ils abordaient la question de l'origine culturelle de ces individus, et de ses impacts.

⁷ SHNAPPER D. *La France de l'intégration : sociologie de la nation en 1990*. Paris : Gallimard, 1991, p. 98

Ces notions clés éclaircies, et en accord avec notre commanditaire, nous avons pu dégager, quelques grandes thématiques à traiter (qui constitueront autant de rubriques pour la bibliographie).

1.2.2. Les problématiques

Le premier axe de la thématique⁸ s'est ainsi décliné en trois rubriques :

1 - Culture, construction(s) identitaire(s) et intégration :

Voir en quoi l'expérience migratoire, les conditions locales de l'accueil dans la société française modifient les identités des populations immigrées, sont favorables ou entravent les processus d'intégration : tel était l'enjeu de cette première rubrique. De manière connexe, il s'agissait d'apprécier les différents processus d'identification de ces populations à un territoire donné, et le rôle de la consommation médiatique sur l'acquisition de références identitaires communes⁹. En outre, une place a été faite à la réflexion sur les jeunes issus de l'immigration, et à l'impact de leur culture d'origine sur leur construction identitaire. En ce sens, le langage (son sens, sa forme, sa fonction) a été questionné, et a fait l'objet d'une sous-rubrique spécifique. Notons que la littérature française est très riche sur le thème de la coexistence des cultures (multiculturalisme, dialogue interculturel, enjeux et conditions des cohabitations culturelles...etc.) ; thème qui interroge surtout le modèle d'intégration à la française, et n'aborde que de façon secondaire les parcours personnels et identitaires de l'individu. Il nous a donc fallu être attentif au fait que les mots-clés *identité culturelle*, *culture* et *intégration* renvoyaient à des problématiques connexes aux nôtres.

2 - Expressions culturelles des immigrés :

Dans le prolongement de la précédente, cette problématique interroge les expressions culturelles des populations immigrées, exprimées collectivement, dans un cadre associatif¹⁰, ou à titre individuel. Ce n'est donc plus seulement de la culture au sens ethnosociologique dont il s'agit ici, mais bien de la

⁸ Il a été défini comme : "le rôle de la culture dans les processus d'intégration (...)" (vois supra).

⁹ Nous avons délaissé le thème de l'image et de la représentation des populations immigrées dans les médias, largement abordé ces dernières années.

¹⁰ Notons que beaucoup d'auteurs s'intéressent aux associations issues de l'immigration (centenaire de la loi 1901 oblige). Seuls, les propos sur les associations à vocation culturelle ou artistique, ont retenu notre attention.

culture cultivée, comme matérialisation de la première, et entretenant avec elle des rapports complexes. La question centrale ici a été de savoir quel était l'impact de cette mise en valeur de sa propre histoire, de sa propre culture, de son savoir-faire et savoir-être, en terme de valorisation de soi, d'intégration sociale et culturelle, et de création de liens sociaux. Nous avons distingué ici les expressions culturelles (au sens de productions) des pratiques culturelles ou culturelles, et n'avons ni retenu le thème des pratiques religieuses, ni celui des consommations culturelles (lecture, cinéma...etc.) et de ses impacts.

3 - Expressions culturelles des jeunes de la seconde génération :

Une rubrique spécifique a été consacrée aux expressions culturelles des jeunes de la seconde génération. Quels liens entretiennent-elles avec l'histoire familiale, la mémoire d'un territoire, d'un quartier et de quelles stratégies identitaires sont-elles redevables ? Ici aussi, une attention particulière a été faite aux structures associatives, comme lieux d'émergence d'identités collectives et comme lieux de socialisation.

Notons que sur ce thème, de nombreux documents portent sur les jeunes dans les quartiers, et la/les *culture(s) Hip-Hop* (rap, tag, graff...); aspect non négligeable de la problématique, mais pas exclusif. Parmi eux, nous n'avons donc retenu que ceux qui interrogeaient le sens de ces arts dans les perspectives qui nous intéressent, et non les textes décrivant en détail les techniques, les créations, les spectacles ou leur histoire.

Concernant le **second volet du sujet**¹¹, il recouvre un certain nombre de questionnements qui relève de la démocratie locale et de ses déclinaisons :

- Dans un premier temps, il s'agissait d'analyser les conditions d'une reconnaissance des cultures de l'immigration et des parcours migratoires dans l'espace local. Comment, en effet, valoriser la contribution de ces populations au patrimoine culturel national, et faire évoluer les représentations sociales de ces

¹¹ Défini, comme une réflexion sur "le rôle de la culture et des actions culturelles dans les politiques publiques locales d'intégration menées par l'Etat déconcentré et les collectivités locales, et ses impacts sur les parcours identitaires et d'intégration des personnes immigrées ou d'origine immigrée."

cultures dites minoritaires, par des actions culturelles qui impliquent leur participation ?

- D'autre part, quels peuvent être les moyens nécessaires au développement d'une offre culturelle soucieuse de la diversité de la population, et qui permette aux plus démunis culturellement, d'acquérir des codes culturels nécessaires à l'appropriation des cultures dites reconnues. Quelles actions de sensibilisation et de participation sont mises en œuvre par les institutions culturelles locales, et quelle place accordent-ils dans ces dispositifs aux populations immigrées ou d'origine immigrée. Notons, que le rôle des écoles et institutions éducatives n'a pas été pris en compte ici, bien qu'il soit déterminant. Il ouvrirait un champ trop vaste, qui peut faire l'objet d'un sujet en soi.
- Enfin, pour la reconnaissance des cultures dites minoritaires ou émergentes, il s'agissait d'analyser les mesures d'accompagnement, les outils de diffusion, ou les dispositifs mis en place par les acteurs locaux. Quels résultats, quels enjeux ?

Il ne nous a pas semblé adéquat d'isoler ces différentes problématiques, mais plutôt de les aborder ensemble sous trois angles distincts :

4- Concepts, outils, enjeux des projets culturels dans les quartiers :

Dans une perspective pratique (qui est celle du colloque), il a semblé intéressant de rassembler des documents, utiles à la mise en place de projets culturels/artistiques alliant les préoccupations ci-dessus. Apporter des repères conceptuels ou réglementaires aux praticiens du culturel et de l'intégration, des outils de réflexion, permettant de mesurer et de comprendre l'impact de tels projets sur les personnes concernées.

5 - Evaluation d'actions culturelles dans le cadre de politiques locales :

Dans le même esprit, il était nécessaire de mettre en lumière certaines expériences existantes en ces domaines, que ce soit dans le cadre de dispositifs particuliers tels que ceux instaurés par la politique de la ville, ou dans le cadre de politiques culturelles locales. Leur évaluation permet de mettre en valeur le rôle de différents entrepreneurs culturels, et de dégager

des enseignements. Notons que de nombreux documents traitent des impacts socio-économiques des actions culturelles ou artistiques au niveau local, et notamment de leurs effets sur le développement local. Cet aspect n'a semblé adéquat aux préoccupations de notre commanditaire, que dans la mesure où il incluait une prise en compte des populations immigrées ou d'origine immigrée.

6 - Expériences locales

En dehors de toute perspective d'évaluation, cette rubrique vise à lister un certain nombre d'expériences significatives, dans un souci de prise de contacts, et pour mesurer l'ampleur des initiatives en ce domaine. La région Rhône-Alpes a fait l'objet d'une attention particulière dans cette recension.

7 - Art, milieu urbain, lien social et intégration :

Enfin, et de façon à enrichir les réflexions sur ce second axe du sujet, il nous a semblé important, d'apporter un regard plus distancié sur le rapport art et ville. Qu'entend-on par culture urbaine ? L'art peut-il être créateur de lien social ? Comment s'articulent l'art, le territoire et la ville ?

Ainsi, compte-tenu de la nature de notre sujet, et des besoins et attentes de notre commanditaire, ce travail d'explicitation des différentes problématiques était indispensable à la mise en œuvre d'une stratégie de recherche.

2. Stratégie de recherche

2.1. Les préalables

2.1.1. Choix des descripteurs

Le dégagement des descripteurs, utiles à notre recherche s'est trouvé ainsi facilité par ce travail de définition préalable. Plusieurs groupes de termes, à combiner lors des requêtes, ont été dégagés :

Généralité	Thématique n°1	Thématique n°2
<i>Immigr*(1)</i> <i>Etranger</i> <i>Jeune</i> <i>Culture</i> <i>Intégration (2)</i> <i>France</i>	<i>Identité culturelle</i> <i>Expression culturelle ou expression artistique</i> <i>Média</i> <i>Langue ou langage</i> <i>Vie associative</i>	<i>Action culturelle ou politique culturelle</i> <i>Politique de la ville</i> <i>Ville ou quartier ou banlieue</i>

(1) Sur ce terme, la troncature illimitée s'est avérée indispensable, afin de prendre en compte des descripteurs connexes, tels que : *immigration, immigré(e), immigré de la seconde génération.*

(2) Le descripteur *intégration*, pourtant au cœur de notre recherche, ne s'est pas révélé très pertinent. En effet, s'il est porteur d'un grand bruit, lorsqu'on l'utilise seul, couplé avec un autre terme, il entraîne soit un silence quasi total, soit des références trop loin de nos préoccupations. Et ceci s'explique par la polysémie du concept auquel il renvoie, comme nous l'avons mentionné plus haut.

2.1.2. Choix et sélection des sources

Commencer par exploiter la **base de données de l'Adri** a semblé judicieux, compte tenu de l'adéquation de son fond documentaire à notre sujet, et de la nature des besoins de notre commanditaire (qui étaient, rappelons le, d'apporter aussi un regard critique sur la pertinence du fond du centre de ressources de l'Adri sur ce sujet). Après un premier tri à partir de la bibliographie sélective communiquée (longue de 52 références), nous avons retenu 40 documents pertinents qui ont servi de base à nos interrogations. Concernant le choix des autres sources¹², sur le site du Ministère de la Culture¹³, deux bases ont semblé à première vue pertinentes : **les bases Malraux et Mnemo**. La première regroupe les fonds bibliographiques de plusieurs bibliothèques et centres de documentation de directions et établissements du Ministère de la Culture¹⁴, dont celui du département des Etudes et de la Prospective (Dep) qui produit aussi la base Mnemo. Afin de mesurer l'opportunité d'une interrogation sur la seule base Malraux, et comme aucune information n'a pu être trouvée sur ce point sur le site du Ministère, nous avons contacté Dominique Schneider, responsable du centre

¹² En dehors des catalogues de bibliothèques généralistes (BNF, Bibliothèque Municipale de Lyon ou bibliothèques universitaires)

¹³ [Consulté le 15/11/00] Available from Internet : <URL : <http://www.culture.gouv.fr/>>

¹⁴ Notamment les fonds de la Direction du Livre et de la Lecture, la Direction des Musées de France, et plusieurs Directions Régionales des Affaires Culturelles (Drac).

de documentation de la Dep. Elle nous a confirmé le choix, par rapport à notre sujet (et ses aspects locaux), de ne consulter que la seule base Malraux. Par ailleurs, quant au choix des **cédéroms**, c'est sur le site de l'université Lumière Lyon-II¹⁵, et par rapport à leur offre, que nous avons sélectionné : Francis, Docthèses, Current Contents et Sociofile. Pour chacun d'eux, le site en fait une description, et propose des liens intéressants d'aide à l'interrogation. Nous avons consulté Francis au département des sciences économiques de cette université (L'Enssib n'étant abonné qu'à la dernière version), les deux derniers se trouvant sur le **serveur Dialog**, accessible à L'Enssib.

Quant à celui-ci, nous avons utilisé Dialindex¹⁶, via le Web, et avons testé la requête :

S immigr? AND (french or france)

Quatre bases ont ainsi pu être sélectionnées (Current Contents Search, Pascal, Sociological Abstracts, Social SciSearch, par ordre de pertinence). Après une interrogation séparée de chacune d'elles, aucune n'a donné de résultats vraiment satisfaisants. Seule la base Pascal a permis de noter une référence originale.

Enfin, nous avons noué divers **contacts locaux**, à la Drac Rhône-Alpes (Direction régionale des affaires culturelles), et ISM (Inter Service Migrants).

2.2. Les bases de données en ligne

2.2.1. La Base de données de l'ADRI

La base de données de l'Adri¹⁷ recense 13500 références bibliographiques (ouvrages, articles de périodiques, dossiers de presse, rapports, actes de colloques, travaux universitaires...etc.) sur les thèmes de l'intégration et de la politique de la ville, de 1986 à nos jours. Elle est accessible en ligne depuis

¹⁵[Consulté le 10/01/01] Available from Internet : <URL :<http://scdifn.univ-lyon2.fr/Cederoms.htm>>

¹⁶[Consulté le 10/01/01] Available from Internet :<URL :<http://www.dialogweb.com>>

¹⁷[Mise à jour le 19/02/01] Available from Internet : <URL :<http://www.adri.fr/docs/documentation.html>>

1997 et est mise à jour environ trois fois par an. Bien que son interface web soit très simple et claire, l'on peut regretter toutefois qu'aucune aide n'ait été prévue. Ainsi, l'absence de syntaxe, ou d'index de termes autorisés, limite la profondeur et l'étendue des requêtes. Ce n'est qu'après avoir questionné les documentalistes, que nous avons su, par exemple, que sur un même champ, l'opérateur implicite OU (symbolisé par une virgule) était seul possible. De même, l'indexation se faisant avec des termes toujours au singulier, aucune troncature n'est autorisée.

Toutefois, le centre de ressources nous ayant fait parvenir la liste hiérarchisée des descripteurs, l'interrogation de la base a été très aisée. De surcroît, la présence d'analyse des documents sous forme de résumés informatifs complets, a facilité la sélection des notices. Nous avons donc fait une recherche par mots-clés et avons utilisé avec profit la limitation par date, très utile dans notre cas.

L'interrogation s'est donc déroulée comme suit :

Etapes	Requêtes	Nombre de références	Références pertinentes (après dédoublement)
1	Action culturelle (1) Date : >= 1993	63	15
2	Expression culturelle Date : >= 1993	156	6
3	Identité culturelle Date : >= 1993	198	15
4	Vie associative,culture Date : >= 1993	30	1
5	Media Date >= 1993	43	4
6	Langue Date :>=1993	60	6

(1) L'expression *action culturelle* est le descripteur qui permet de balayer l'ensemble de la deuxième thématique.

Notons que les mots-clés *étranger, immigr**, ou *intégration* n'ont pas été jugés pertinents pour cette base, vu le bruit considérable qu'ils véhiculent (ils indexent en effet, la quasi-totalité des notices). Notons encore, que les deuxième et troisième étapes ont fait l'objet d'un examen approfondi, même si le nombre de notices paraissait considérable, car cet aspect de la question

n'avait pas été traité par la documentaliste, et aucune référence sur ces thèmes ne nous avait été communiquée.

2.2.2. La base Malraux

Cette base constitue une base de référence sur le champ du culturel en France. On peut y trouver des documents de différentes natures (articles de périodique, ouvrages, colloques, travaux universitaires...etc.) sur des sujets aussi divers que l'analyse des politiques culturelles, les financements, les pratiques et les publics de la culture, les enseignements artistiques.

Créée il y a cinq ans environ, et en ligne à peu près au même moment¹⁸, l'intérêt de cette base pour notre sujet réside non seulement dans la mise en réseau de fonds de plusieurs centres de documentation susceptibles de nous intéresser, mais aussi dans le confort de son interrogation. Outre le fait que l'aide en ligne est très éclairante, il est en effet possible d'accéder au thésaurus, et ainsi, pour chaque mot sujet, de le situer sémantiquement par rapport à ses termes génériques et spécifiques. De surcroît, pour beaucoup de notices, des résumés informatifs sont disponibles, en plus de la liste des descripteurs, ce qui est, comme nous l'avons déjà expérimenté, non négligeable pour la sélection des références. Déplorons toutefois, l'impossibilité d'une limitation par date, ni l'usage des parenthèses.

Ainsi, préalablement à l'interrogation proprement dite, nous avons effectué divers tests, qui nous ont permis, grâce à la consultation du lexique, de dégager quelques mots-sujets pertinents pour notre recherche : 1/ *politique culturelle* qui recouvre les termes : *action culturelle, développement culturel, égalité d'accès à la culture, développement culturel du territoire* 2/ *Ville : agglomération, banlieue, grande ville, quartier, ville de banlieue, ville moyenne, Zup, ville-centre* 3/ *Politique de la ville : quartier défavorisé, PCQ, DSU* 4/ *immigr+* (troncature illimitée) : *immigration, immigré et immigré de la seconde génération.*

¹⁸ [consulté le 6/12/00 et le 15/02/01] Available from Internet : <URL :<http://www.culture.gouv.fr/documentation/malraux/pres.htm>>

Il nous a suffi dans un deuxième temps de combiner ces groupes de termes pour balayer l'ensemble de nos préoccupations. Nous avons ainsi obtenu :

Etape	Requêtes	Nombre de références	Références pertinentes
1	Immigr+ ET politique culturelle	50	8
2	Politique de la ville ET politique culturelle	11	3
3	Immigr+ ET banlieue	55	7
4	Politique culturelle ET banlieue	58	14
5	Politique culturelle ET quartier	27	3
6	Expression immigrée	55	4
7	Lang+ ET immigr+	36	0

Nous aurions pu restreindre le nombre d'étapes en utilisant les parenthèses (avec l'opérateur SAUF), et dès lors économiser l'étape 4 ou 5 qui se recoupaient. Nous avons pourtant dû les distinguer, car le champ couvert par le descripteur *ville* générerait de trop de bruit (en effet, les termes *agglomération*, *grande ville*, *ville moyenne* ne sont pas pertinents pour notre recherche).

Par ailleurs, les interrogations sur les termes *identité culturelle*, *media* (*communication ou émission*) n'ont pas apporté de références originales.

2.2.3. Les autres bases

Nous avons consulté divers catalogues de bibliothèques (dont BN Opale plus, le catalogue en ligne de la Bibliothèque Nationale, et le catalogue de la Bibliothèque Municipale de la Part-Dieu), et des bases de données de centres de documentation universitaires (dont la base Fripes de l'IEP de Lyon), sans qu'ils apportent de références pertinentes originales.

Seule la base Travetu¹⁹, base de données en ligne de mémoires d'étudiants de l'IEP de Lyon, crée en octobre 1999, et contenant à ce jour 572 références, nous a permis de trouver trois références supplémentaires. Une interrogation par directeur de mémoire (nous connaissions deux professeurs travaillant sur nos thèmes), et par titre, a été la plus efficace ; la recherche par mots-clés ou par résumé n'étant pas possible.

¹⁹ [Consultée le 20/02/01] Available from Internet <URL :<http://iepdoc.univ-lyon2.fr:9005/travetu>>

2.3. Les bases de données sur cédérom

La base **Francis**, produite par l'Inist, recense plus de deux millions de références bibliographiques, spécialisées en sciences humaines, sociales et économiques.

La recherche s'est effectuée en mode expert, dans les champs uniterme français (DEF) ou expression française (DXF), avec utilisation systématique du dictionnaire, permettant le contrôle du vocabulaire utilisé. De surcroît, le repérage de descripteurs pertinents dans les notices, a permis de gagner du temps. Notons encore, que les troncatures illimitées (*) et limitées (?) ont été largement utilisées. Les résultats peuvent se présenter comme suit :

Etapas	Requêtes	Nombre de références		Références pertinentes
		91/96	97/00	
S1	(DEF=immigr* OU etranger?) ET DEF=franc*	1128	1027	
S2	(DEF=quartier? OU DEF=banlieu*) ET DEF=franc*	952	779	
S3	S1 ET DXF="identité culturelle"	45	186	13
S4	S1 ET (DEF=associati*OU DEF=expression?)	117	82	8
S5	S1 ET (DEF=lang*OU linguistique?) SAUF DEF=enseignement?	32	42	3
S6	(S1 OU S2) ET DEF=media*	60	55	1
S7	S2 ET DEF=culture*		38	1

Notons que les étapes S1 et S2 n'ont servi que d'étapes intermédiaires.

Nous avons obtenu un nombre considérable de doublons (surtout avec la base de l'Adri), sur toutes les étapes ici notifiées. Remarque qui incite à penser, que sur le premier volet de la problématique, les ressources de l'Adri sont assez complètes. Par contre, la base Francis n'a pas donné de résultats satisfaisants sur le deuxième thème de notre sujet. Ceci s'explique aisément par le fait que le corpus le plus pertinent sur ce point, n'était pas celui qu'elle couvre, mais plutôt des ouvrages collectifs, des mémoires d'étudiants et rapports de recherche émanant de Ministère.

Nous avons également consulté le cédérom **Docthèses** (édition 2000), catalogue de thèses produit par l'Abes, qui recense près de 400 000 notices. Une interrogation par mots-clés, avec les termes immigr* (troncature

illimitée) et cultur*, et une limitation par date, a permis, sur 14 références, de sélectionner une notice pertinente pour notre sujet.

2.4. Les moteurs de recherche et autres sources sur Internet

La recherche sur Internet par le biais des moteurs de recherche s'est effectuée en trois étapes. Dans un premier temps, nous avons utilisé le moteur Google, en mode recherche simple, et avons effectué plusieurs interrogations sur les mots-clés *action culturelle, politique de la ville, immigration, identité culturelle, France*. Comme les troncatures ne sont pas utilisables, et les possibilités offertes par les opérateurs booléens, assez limitées, nous avons interrogé le moteur Yahoo, sur les mêmes termes. Dans les deux cas, sur les 200 ou 250 liens répertoriés, nous n'avons consulté de près que les 50 premiers (sur ces deux moteurs, les tri sont par pertinence). Ces différentes recherches n'ont pas été très concluantes : nous n'avons retenu que deux pages (une base de données, et un guide d'actions), et deux références papiers. En effet, soit les textes en ligne nous étaient déjà connus, soit ils n'étaient pas pertinents (nous avons trouvé beaucoup de points de vue, de prises de position, de descriptions d'actions culturelles, dans le cadre de politiques municipales, notamment). Enfin, pour confirmer nos premières recherches, nous avons utilisé le méta-moteur Copernic, sur les mêmes termes, et n'avons pas obtenu de résultats plus satisfaisants.

Par ailleurs, une "veille" a également été effectuée sur certains sites clés, consultés régulièrement, et dont les revues ou les sommaires de revues sont en ligne :

- La revue Comme la ville (un numéro tous les deux mois), sur le site de la Direction Interministérielle à la Ville (DIV) :
<URL :<http://www.ville.gouv.fr/ne/index.html>>
- Le Magazine des cultures urbaines (mensuel) :
<URL :<http://www.cultures-urbaines.org/mag.html>>

Nous nous sommes également abonnés à deux périodiques en ligne :

- La lettre de la DIV (mensuel) :
<URL :<http://www.ville.gouv.fr/ne/index.html>>

- Le bimensuel Adri Info, bulletin bibliographique de l'Adri :
<URL :http://www.adri.fr/adri_info/form4.html>

Ces différentes sources nous ont permis de retenir trois références pertinentes, qui plus est très récentes.

2.5. Les sources papiers et contacts

Nous sommes allés à deux reprises au centre de documentation de la **Drac Rhône-Alpes**²⁰. Une première fois, nous avons dépouillé la revue de l'Observatoire des Politiques Culturelles (cinq références supplémentaires) et la revue Direct. Nous avons aussi consulté le catalogue (sous Texto), et le dossier documentaire, intitulé "culture et quartier, action en milieu spécifique" (six références pertinentes). La seconde fois, nous avons consulté des documents primaires, et notamment de la littérature grise (mémoires d'étudiants, rapports de recherche) émanant d'organismes de la région.

A la **Bibliothèque Municipale de la Part-Dieu**, nous avons dépouillé les revues Recherche sociale et Migrations-société (quatre références retenues). Nous avons également consulté des documents primaires.

Par ailleurs, nous nous sommes rendus à deux reprises au **centre de ressources de l'Adri**²¹, où nous avons surtout consulté des documents. Nous avons soumis aux documentalistes notre travail, à différentes étapes de son avancement, et de nombreux conseils judicieux nous ont été donnés, tant sur la forme, que sur le fond. Enfin, nous avons aussi eu l'occasion de rencontrer Gilberte Hugovieux, en charge chez **ISM**²² du soutien logistique et financier d'artistes d'origine immigrée, et de la promotion des cultures dites du monde. Cet entretien a été surtout très utile pour la compréhension régionale (et en particulier lyonnaise) de notre sujet. Elle nous a également communiqué divers documents internes, et plaquettes.

²⁰ Située au 6 quai Saint-Vincent, 69001 Lyon.

²¹ Situé au 11 rue René Villermé, 75011 Paris.

²² Situé au 32 cours La Fayette, 69007 Lyon.

3. Bilan

Afin de permettre à notre commanditaire de se représenter au mieux la pertinence des ressources de l'Adri, par rapport à l'ensemble des sources consultées, et par rapport aux thématiques couvertes, nous avons établi le récapitulatif suivant :

Pondération des références par type de source et par contenu

Types de source	Thèmes				Total
	Thème 1	Thème 2	Thème 3 ²³	Guides	
Adri	34	47	8	6	95
Malraux	11	22	6	2	41
Francis	25	1			26
Autres (autres bases, ressources Internet, ressources papiers et contacts)	8	15	2	3	29
Total	78	85	16	11	191

Evaluation approximative du temps de travail :

Recherche sur les différentes bases : 45 h.

Recherche sur Internet (hors bases) : 4 h.

Recherche en centres de documentation et bibliothèques : 14 h

Autres contacts : 2 h.

Organisation, lectures, et rédaction de la recherche : 70 h.

Total : 135 h.

Présentation de la bibliographie thématique :

La bibliographie se présente sous forme de neuf rubriques thématiques (quatre pour le premier axe du sujet, trois pour le second, une rubrique correspondant à la thématique n°7, et une rubrique guides/répertoires). Cette structure thématique logique, qui se calque sur les différentes problématiques dégagées en première partie, permet ainsi d'orienter le lecteur dans sa

²³ Les thèmes 1 et 2 renvoient aux deux grands axes de notre sujet, le thème 3 renvoie à la rubrique "art, milieu urbain, lien social et intégration".

recherche, et s'explique aisément par la largesse du sujet. Au sein de chaque rubrique, le classement est alphabétique.

*Note de synthèse*¹

Quelles sont les questionnements en vigueur sur le thème culture et intégration, dans la littérature française du début de la décennie 1990 à nos jours ? Est-il possible de dégager des communautés d'intérêts, tant en ce qui concerne les chercheurs, qu'au niveau des entrepreneurs des champs socioculturels ? Quels enseignements pour l'action peuvent être tirés ?

1. Culture, constructions identitaires et intégration

Dans son rapport au Premier Ministre daté de 1995, le Haut Conseil à l'intégration rappelle que tout individu a non seulement le droit, mais la nécessité de chercher et nouer des liens avec sa culture d'origine ; condition favorable à l'affirmation d'une identité, et ainsi à l'intégration. Il note en effet, que : "*l'intégration suppose une connaissance de soi, de ses origines, et c'est cette connaissance qui permet une intégration réfléchie, assumée et donc réussie*" (1.1/ Haut Conseil à l'Intégration, 1995, p. 22). Toutefois, plusieurs écueils sont à éviter : non seulement le maintien de pratiques culturelles contraires aux règles fondamentales de la société française, mais aussi le repli identitaire et la marginalisation communautaire.

Ainsi, la culture d'origine serait le terreau de références mobilisables à souhait et à la carte, selon les besoins identitaires ; et il y aurait un "*bon usage de la communauté*" (1.1/ Boumaza, 1994, p. 17) qui permettrait, une connaissance de soi, opératoire en fonction des nécessités de l'intégration.

Mais de quoi parle-t-on, lorsqu'il est question d'identité ? Ne se construit-elle que par référence à la culture d'origine ? Et le repli identitaire dont il faudrait se méfier, est-il toujours solidaire d'un refuge au sein de la culture d'origine ? Finalement, quelles sont les stratégies identitaires propices à l'intégration ?

¹¹ Pour le renvoi aux références, le numéro correspond à la rubrique de la bibliographie correspondante, suivi du nom de l'auteur, de la date de publication, et des pages.

1.1. Identité et culture

Il règne une certaine homogénéité de vue sur ce que recouvre le concept d'*identité*. Jamais essentielle, l'identité fait référence à un "*processus*" (1.1/ Barou, 1998, p.32), "*une configuration dynamique*" (1.1/ Camilleri, 1993, p.23), susceptible de connaître changements, évolutions et inversions. Elle est le fruit d'une série de "*négociations*" (Camilleri, Ibid.) entre ce que l'on est, ce que l'on voudrait être, et ce que l'environnement social renvoie comme représentations et valeurs différentes des siennes. C'est ce que d'autres appellent, "*identité positive, négative ou stigmatisée*" (Barou, Ibid.). La culture, dans ce processus, intervient avec un rôle facilitateur, dans la mesure où elle offre au sujet un sens, et par là même, des valeurs à projeter sur l'existence. Elle renvoie à "*des pratiques linguistiques, alimentaires, vestimentaires, et à des comportements, et des modes de relations interpersonnelles*" (1.1/ Gaspard, 1998, p.59), qui caractérisent un groupe, une communauté, un *nous* collectif. En situation migratoire, le rôle facilitateur de cette culture d'origine s'amenuise, et l'individu se trouve alors confronté à des contradictions, qui peuvent l'amener jusqu'à la crise identitaire.

Certes, ces tensions ne sont pas propres aux immigrés, puisque dans le monde moderne, l'individu ne reçoit plus son identité d'une communauté structurée, mais se voit au contraire assigné à la "*bricoler*" lui-même "*à partir des cultures proposées par ses différents milieux d'appartenance*" (1.1/ Verbunt, 1994, p.8). Ainsi, aucune identité collective, ni celle de la société d'accueil, ni celle des sociétés de provenance, ne suffit à elle seule à réunir toutes les sphères de l'existence de l'individu. Et, l'intégration n'est pas le fait d'un seul milieu. Dès lors, le déchirement entre deux cultures des jeunes d'origine étrangère n'est finalement que la forme exacerbée d'une situation commune à tous.

Pourtant, tant en ce qui constitue son entrée dans la modernité, qu'en ce qui relève de son passé colonial, la France comme société d'accueil fait vivre des contractions identitaires à ses immigrés, qui leur sont propres. En effet, alors que le système juridico-administratif ne voit dans la population française que

des individus sans autre appartenance que celle de leur nationalité de naissance ou d'acquisition, les représentations communes continuent de voir en certains citoyens français, l'immigré dont ils sont issus parfois depuis plusieurs générations. Le langage courant désigne souvent des individus de *"fils d'immigré, français issu de l'immigration, français d'origine étrangère (...), modes d'identification se référant tous à une situation migratoire, qui n'a souvent plus aucun rapport avec le vécu des individus concernés"* (Barou, Op. Cit., p.33).

C'est pourquoi, il est nécessaire, d'identifier les stratégies identitaires des immigrés, par rapport en particulier à leur processus d'intégration dans la société française.

1.2. Stratégies identitaires et intégration

Sur ces questions, multiplicité de cas de figure sont à distinguer, qui renvoient à la diversité des sociétés de provenance et des parcours migratoires, à la diversité des représentations que la société d'accueil peut avoir sur elles, (représentations solidaires des relations que la France a pu entretenir avec l'histoire de ces pays), et enfin, à la distinction de la situation des immigrés dits de la première génération, de celle de leurs enfants.

Trois stratégies distinctes peuvent être à cet égard mises en lumière :

Concernant la population turque, immigration de main-d'œuvre très hétérogène et relativement récente, elle se caractérise par un minimum de sociabilité entretenue avec la société d'installation, le maintien de relations étroites avec le pays d'origine, malgré un retour plus mythique que réel, et l'importance attribuée au groupe familial. *"Traditionalisme de défense"*, selon Riva Kastoryano qui permet aux migrants de Turquie de renforcer leur sentiment d'appartenance religieuse et nationale ; sentiment d'importance, afin notamment d'éviter tout amalgame avec les Maghrébins aux yeux de la société d'accueil, du fait d'une religion commune (1.1/ Kastoryano, 1998, p.115). Ceci se traduit par une forte régulation sociale au sein du groupe et des familles, et une volonté forte de transmettre une identité collective aux générations nées en immigration ; bien que ces jeunes ne disposent pas de

référents culturels suffisants, concernant la culture d'origine, et soient peu autorisés à fréquenter les lieux où s'exprime la culture française (1.1/ Yalaz, 1998, p.87).

La difficulté de prévoir un retour, et la totale disparition de liens avec le pays d'origine, entraîne des stratégies identitaires différentes. Jacques Barou a pu observer chez certaines populations du sud-est asiatique par exemple, venues en France à partir de 1975, une conscience d'appartenance, élargie à toutes les communautés alliées installées en dehors du pays d'origine (Barou, Op. Cit., p.36). Identité de la diaspora donc, qui permet le développement de pratiques, fondatrices de liens de solidarité plutôt avec les autres groupes de même origine immigrée, qu'avec la société d'origine. Ceci entraîne pour les jeunes, une conscience d'appartenance à la communauté immigrée, sans qu'ils aient pour autant à subir le poids des traditions par les anciens.

En ce qui concerne les populations algériennes, et en particulier celles qui sont venues en France à la suite des déplacements brutaux liés à la guerre d'indépendance ou à ses conséquences, on remarque l'existence à la fois d'une identité négative et d'une identité stigmatisée. Chez certains d'entre eux, cela se manifeste par une vie et des références sans cesse orientées vers une mémoire antérieure à l'arrivée en France, et dès lors, un certain "*conservatisme culturel*" (1.1/ Boubeker, 2000, p.128), qui permet de limiter la portée même de l'événement migratoire. Avec le temps, ces immigrés de la première heure tendent ainsi à "*s'exiler dans l'origine*" (Ibid.), à se couper du monde, et se murer dans ce qu'il est désormais convenu d'appeler le "*silence des pères*" (Ibid.) ; silence qui ne laisse aucun espoir d'héritage.

Ainsi, ces immigrés de la première génération ne seront perçus par leurs enfants qu'à travers la condition sociale marginalisée qui est la leur (et qui constituera le principal constituant de leur identité), et à travers les représentations stigmatisantes que la société d'accueil entretient à leur propos.

Dès lors, plusieurs stratégies identitaires possibles pour ces jeunes² : soit le refus de toute forme d'intégration, en cherchant à donner un contenu positif à cette identité sociale *d'arabe* (on parlera aisément de la violence des *lascars*, ou de l'islamisation des quartiers); soit l'expérimentation d'un nouveau mode d'intégration dans la société française (le phénomène *beur*), avec la volonté de présenter à la société une identité plus acceptable ; enfin, il est fait référence à une stratégie qui consiste à construire un milieu culturel favorable à la réactualisation de références identitaires originaires, tout en revendiquant une part d'identité française (les "*acteurs ethniques*", Boubeker, Op. Cit., p.135).

Mais, quelles que soient les stratégies identitaires, notons qu'au-delà des différences d'origine, et des parcours migratoires, d'autres éléments peuvent être constitutifs d'identité pour les immigrés et leurs enfants.

1.3. Identité sociale, territoire, langage et médias

En effet, nous avons aussi affaire à des identités individuelles et collectives, redevables d'une histoire locale commune, et d'une unité dans la difficulté sociale³. La banlieue, et les lieux de relégation sociale en général, objets de stigmatisations stéréotypantes, notamment au travers des médias, et beaucoup étudiés durant la décennie 1990, apparaissent ainsi comme autant de territoires et d'espaces intermédiaires où se négocient de nouvelles identités. D'ailleurs, parler de *culture urbaine* est quasiment entré dans le langage courant aujourd'hui. Mais, si celle-ci a pu servir de pôle identitaire à beaucoup de jeunes, et tendre à se substituer à leur culture de l'immigration et ses pratiques communautaires, contribue-t-elle néanmoins à constituer une culture du métissage, permettant le renouvellement du modèle français d'intégration ? Ou alors, ne faut-il considérer que c'est paradoxalement l'absence de traditions, et de références à leur culture d'origine, qui les condamnent au localisme et à l'incapacité de se poser en sujet face à la

² Voir sur ce thème : 1.1/ Boubeker, 2000, p.130 et p. 135 ; Barou, 1998, p.42 et suiv. ; Kaval, 1995, p.90 et suiv.

³ Voir sur ces thèmes : 1.1/ Boubeker, 2000, p.132 ; Chobeaux, 1994, p.24 ; Lipiansky, 1995, p.40 et suiv.

société française ? La langue des cités⁴, au-delà de ses variantes régionales, en se différenciant à la fois de la forme véhiculaire du français circulant, et des différents parlers familiaux, est une illustration de ce localisme. En effet, en s'appropriant une langue française transformée, malaxée, façonnée à leur image, et qui devient alors *leur* langue, les jeunes et moins jeunes, non seulement se donnent une identité de groupe, mais s'enferment par là-même dans des ghettos linguistiques.

Par contre, loin du cliché du repli ethnique et en rupture avec l'enclavement territorial, ce qu'il est convenu d'appeler les paraboles de l'immigration⁵, participent, elles, à la construction d'une identité dynamique, entre société d'origine et société d'accueil, participant de logiques nomades. Elles permettent, notamment au sein des familles algériennes étudiées dans la région lyonnaise, d'ouvrir des espaces de mémoire, de parole, et une recomposition de l'espace public. De surcroît, grâce à l'écoute et l'apprentissage de la langue arabe, une prise de distance d'avec la langue de la société d'accueil est dès lors possible, pour une meilleur réappropriation.

2. Enjeux des expressions culturelles des immigrés et de leurs enfants

Si elles sont vecteur d'une prise de conscience culturelle, les expressions culturelles et artistiques des populations immigrées permettent également de donner forme à une mémoire, un parcours identitaire, et ainsi souvent, de légitimer une expérience migratoire, aux yeux de la société. Permettent-elles également le développement de contacts interculturels et de liens sociaux ? Sont-elles capables de véhiculer un message, ou une expérience de médiation entre les cultures ? Quels liens établir entre l'expression culturelle des jeunes générations et le passé migratoire de leurs parents ?

⁴ Voir : 1.2/ Calvet, 1994, p.269 ; Lepoutre, 1997, 362 p.

⁵ voir : 1.1/ Tapia (de), 1998, p.102 ; Boubeker, 2000, p.176 et suiv.

2.1. Les immigrés de la première génération

Il convient de distinguer ici la position de l'art immigré, figure de l'artiste exilé, porteur de valeurs pour l'ensemble de la population concernée, et celle d'activités culturelles développées dans un cadre associatif, par des groupes constitués.

L'expression artistique permet à l'exilé⁶, non seulement de renvoyer à la société d'accueil l'image qu'il se fait d'elle, mais aussi de conquérir une place dans la société ; moyen d'assurer la continuité de l'individu, entre la société qui l'a façonné et celle qui est en train de le transformer. En ce sens, l'art a une vocation de médiation entre l'artiste et la société d'accueil. Ainsi, on a pu remarquer chez certains chanteurs algériens immigrés en France, une constitution de récits musicaux nourrie à l'héritage maghrébin, tout en évitant le folklore, et le retour à un passé figé. Or, cette constitution d'un pays d'origine imaginaire permet de traduire, pour l'ensemble de la communauté immigrée, les conflits de mémoire, entre fidélités aux origines, adaptations, et nostalgie.

Les stratégies d'expression culturelle⁷ en œuvre dans un cadre associatif, permettent aussi un va-et-vient entre soi et les autres : manière à la fois d'être reconnu comme membre à part entière de la société française, tout en mettant en valeur une culture et une identité spécifiques. Ainsi, même si la motivation première à la création de telles structures est souvent le maintien ou le développement de liens affectifs et culturels avec les sociétés d'origine, ces associations n'en jouent pas moins pour la plupart, un rôle actif dans l'intégration. Telle association par exemple, à travers le maintien de fêtes et manifestations à caractère folklorique, aura une perception de l'identité dynamique, avec en ligne de mire l'horizon de la biculturalité. Telle autre, pourra développer des activités culturelles permettant de diffuser une image de soi positive. Par exemple, une section femme d'une association béninoise dans la région lyonnaise, met en scène le rôle des femmes dans la société

⁶ Voir sur ce thème : 1.3/ Lorenzo, 1998, p.79 et suiv. ; Hargreaves, 1994, p.369 et suiv. ; Laronde, 1993, 239 p.

⁷ Voir ici : 1.3/ Matas, 2000, p. 67 et suiv. ; Nantois, 1997, p.63 et suiv ; Qipo, 1994, p 25 et suiv.

d'origine, à certains moments de l'histoire africaine, leur position dans la famille et dans l'organisation villageoise.

2.2. Les jeunes de la seconde génération

En ce qui concerne les expressions culturelles et artistiques des jeunes de la seconde génération, l'on retrouve les logiques identitaires décrites en première partie⁸.

Ainsi par exemple, pour les jeunes d'origine maghrébine, en rupture avec les expressions culturelles de leur parents, figées selon leur propres termes dans une culture de l'immigration, il s'est agi dans les années quatre-vingt de revendiquer, à travers de nombreux produits culturels, une culture dite de l'interculturalité (ou culture beur). Celle-ci se voulait en rupture avec une certaine image sociale dévalorisante de l'immigration, et consistait pour beaucoup d'observateurs, à négocier des sorties du monde des banlieues. Si ces expressions ont été largement médiatisées, et ont accédées à une certaine reconnaissance par les institutions culturelles, elles n'ont été l'apanage que d'une minorité de jeunes, et, effet de mode oblige, sont vite apparues particularistes et marginales. Ahmed Boubeker note en effet, "*qu'elles ne sont pas parvenues à cacher les légions de laissés-pour-compte dans les cités d'exil*" (1.4/ Boubeker, 1997, p.52). Aux yeux des *lascars* de banlieue, il s'est agi au contraire, et à rebours de la culture beur, d'inscrire leurs expressions culturelles (les cultures dites urbaines), dans une dimension locale, tout en se réclamant d'un réseau global ou mondial d'influences diverses. Et en effet, le(s) mouvement(s) Hip-Hop apparaît tantôt comme culture du métissage, entre des inspirations américaines, d'Afrique noire ou du Maghreb ; culture qui permettrait à ces adolescents, de se construire des repères identitaires en fonction de positionnements qui dépassent les nœuds de conflits entre des valeurs traditionnelles musulmanes, et des valeurs laïques françaises ; tantôt, comme une culture de quartier, noyau dur d'une ghettoïsation subie ou provoquée, les enfermant dans une revendication identitaire territoriale ou communautaire.

⁸ Voir sur ce thème : 1.4/ ; Milliot, 1994, 152 p. ; Boubeker, 1997, p.46 et suiv. ; Midol, 2000, p.53 et suiv.

Il existe une troisième voie d'expression pour ces jeunes, beaucoup moins problématique et ambiguë. Ahmed Boubeker relate en effet, le cas du réseau franco-berbère rhône-alpin Awal, qui, à travers une multiplicité d'initiatives culturelles (publication d'un livret sur les musiques berbères, "conférences-démonstrations chantées" à l'auditorium de Lyon, concerts et expositions dans différents centres culturels), cherche, autour d'une réflexion sur l'ethnicité, et leur histoire réassumée, à réinventer une intégration réfléchie.

Quoiqu'il en soit, tout art émanant d'un groupe social ou d'une minorité, constitue l'un des supports identitaires dont la connaissance et la reconnaissance par l'autre, contribuent au rapprochement des groupes sociaux. Dès lors, connaître et reconnaître les cultures minoritaires, signifie contribuer à la définition d'une société démocratique. Or, si la question culturelle posée implicitement par les populations issues de l'immigration est demeurée longtemps absente des préoccupations des politiques publiques, force est de constater, que depuis une dizaine d'années, elle ouvre une possibilité d'acception élargie de la notion de culture. Illustration peut en être donné, par une circulaire du 19 juin 2000 du Ministère de la Culture et de la Communication, relative au volet culturel de la politique de la ville, dans laquelle il est fait mention :

"la culture, dans son ambition et dans sa capacité à interroger et à mettre en perspective l'ensemble des enjeux de société, est une dimension à part entière de la politique de la ville. La construction, qui s'inscrit nécessairement dans la durée, d'une véritable démocratie culturelle qui prenne en compte les besoins et aspirations des habitants, aussi bien dans leur relation avec l'espace urbain et le bâti (...), qu'en ce qui concerne les pratiques artistiques et culturelles, doit y occuper une place centrale (...)". (2.1/ Ministère de la Culture et de la Communication, 2000, p. 1).

3. Reconnaissance des cultures, démocratie culturelle et politiques publiques d'intégration

Dès lors, quelles sont les conditions et enjeux de cette reconnaissance de l'interculturalité et des parcours migratoires dans l'espace local, et en particulier dans les quartiers de relégation sociale ? D'autre part, quels peuvent être les moyens nécessaires au développement d'une offre culturelle soucieuse de la diversité de la population ? Quels effets peuvent être mesurables sur la mémoire collective d'une ville, sur le renforcement des identités territoriales, sur l'intégration ?

3.1. Des conditions de la démocratie culturelle dans les quartiers...⁹

Pour développer au mieux une offre culturelle nouvelle dans les quartiers d'habitat social, une démarche de valorisation d'une pluralité d'expressions, l'association des préoccupations des habitants est essentielle. Pourtant, celle-ci ne va pas de soi, et certains entrepreneurs culturels, en craignant de donner de leur ville une image dévalorisée, où le développement de "cultures urbaines ou immigrées" contribuerait à une ghettoïsation, peuvent se crispier sur une conception formelle de la démocratie culturelle. Celle-ci, dans un souci égalitaire de droit à la culture, ne consisterait qu'à importer une "culture cultivée" institutionnalisée, sur les scènes culturelles locales, et à considérer la population comme des récepteurs passifs.

Or, mettre en place un projet d'action culturelle, ou permettre aux personnes non initiées d'approcher l'œuvre artistique, ne peut se faire qu'avec une ouverture sur un espace de participation ; non seulement la prise en compte de traditions, de valeurs, et des racines des communautés en présence, mais également l'attention aux initiatives développées dans le cadre d'associations locales, ou de collectifs émergents plus informels. Ainsi, l'enjeu majeur, est une reconnaissance d'un "*droit à l'initiative*" (2.1/ Colin, 1998, p.64), afin de

⁹ Voir, pour ce chapitre : 2.1/ Colin, 1998, 219 p. ; Mayol, 1999, p.127 et suiv. ; Rizzardo, 1995, p.119 et suiv. ; Saez, 2000, p. 4 et suiv. ; 2.2/ Direction régionale des affaires culturelles (Drac) Rhône-Alpes, 2000, p.67 et suiv.

renforcer les capacités de développement local basées sur le débat démocratique.

Par ailleurs, le montage de tels opérations, nécessite la mobilisation d'une pluralité d'acteurs (responsables politiques, agents administratifs, opérateurs culturels, artistes, travailleurs sociaux, enseignants, militants associatifs...etc.) dont la synergie n'est pas toujours évidente. L'élaboration d'un langage commun, autour d'une définition mutuelle de la place et du rôle de chacun, dans le cadre de structures de concertation, semble un préalable à toute initiative. A cet égard, les dispositifs spécifiques élaborés dans le cadre de la politique de la ville, et plus particulièrement ceux qui ont trait aux volets culturels des contrats de ville, permettent, grâce à certains outils (comités de pilotage, procédés d'évaluation, modes de coordination), une mise en action d'objectifs concertés.

Toutefois, ces dispositifs n'ont de sens, que si les rencontres entre artistes (qui, souvent, par leur notoriété et leur savoir-faire, apportent une certaine crédibilité aux actions culturelles), travailleurs sociaux et habitants sont assumées et réussies.

C'est l'ensemble de ces préoccupations qui a prévalu, dans les manifestations *Parcours avant l'Escalé*, et *l'Espace d'une Odyssée*, présentées en septembre 1999 et 2000, dans le cadre des journées européennes du patrimoine, avec le concours de l'association Peuplement et Migration, la ville de Vaulx-en-Velin, l'agglomération du Grand Lyon, le Fonds d'Actions Sociale, la Direction des Affaires Culturelles Rhône-Alpes, et un ensemble de partenaires locaux. Ce projet visait à mettre en valeur des sites liés à la mémoire des populations immigrées en région Rhône-Alpes, en traitant de l'apport des phénomènes migratoires sous tous ses aspects, aussi bien artistiques, qu'historiques ou ethnologiques.

3.2. ...à ses conséquences multiples.

De nombreux auteurs¹⁰ observent, que les espaces d'expression culturelle que les acteurs mettent en place sur le terrain artistique, constituent autant de valorisations identitaires, de renforcement de "*mondes de significations*" (Milliot, 2000, p.150), permettant aux différences de se rencontrer et de se confronter sur un mode positif. Ces expériences permettent la naissance de lieux de l'interculturalité et du métissage, formes culturelles hybrides, urbaines et populaires, qui n'émergent qu'à partir du moment où l'accès à l'espace public est favorisé. Toutefois, que signifie le sens d'un travail de requalification de populations dites en difficulté, par leur identité culturelle ? Si la médiation par l'art est désignée comme un moyen de lutter pour la restauration du lien social, et en premier lieu pour le dialogue entre les populations immigrées et la population française, qu'en est-il ?

Le danger est en effet une réification de l'identité culturelle, et une prise en compte de la culture, comme entité immanente et instinctive. Dès lors, reconnaître la culture de l'autre, ne renverrait qu'à une représentation de la culture de l'autre, avec tout ce que cela implique de sous-entendus essentialistes. Ou, s'il ne s'agit, dans des quartiers stigmatisés, que de travailler à la revalorisation d'une identité positive, comment ne pas admettre alors, qu'elle n'est qu'un outil à mettre en avant, "pour la bonne cause" ?

Le deuxième risque lié à cette conception de la culture comme outil de reconnaissance des défavorisés, est un glissement rapide vers des jugements de valeurs sur ces cultures, ou tout au moins des préjugés favorables. Dès lors, ce n'est pas sur une décision politique égalitariste que se fonde l'action vers ces populations, mais parce que, d'une certaine manière, leur civilisation est admirable.

Ainsi, tout en ayant le mérite de poser le caractère inévitable d'une révision d'un républicanisme étroit, et de porter le débat sur une représentation plurielle de la culture et de l'histoire de notre société, l'enjeu de la coexistence de diverses formes culturelles, serait de respecter plusieurs

¹⁰ Sur ce point, voir : 2.2/ Gouy-Gilbert, 1996, 71 p. ; Milliot, 2000, p.143 et suiv. ; Montfort, 1998, 191 p. ; Zoia, 1997, p.147 et suiv.

formes d'expression par l'affirmation politique d'un principe d'égalité de départ.

4. Vie culturelle dans les villes¹¹

Quoiqu'il en soit, nous assistons aujourd'hui, à une entrée dans les villes d'expressions culturelles inédites, qui viennent brouiller les distinctions habituelles, telles que, activité amateur et professionnel, intervention artistique et intervention sociale, création et animation. Elles contribuent également à interroger les politiques culturelles locales, dont l'objectif principal est l'égalisation des chances d'accès à la culture. Par ailleurs, si les institutions culturelles classiques (théâtre, opéra, cinéma), sont fortement inscrites dans l'espace urbain et l'organisation spatiale des villes, l'enjeu essentiel aujourd'hui, est de donner une place à ces cultures dites urbaines. Mais, comment les penser ? Leur subite actualité, ne fait-elle écho qu'à un désir bourgeois d'exotisme culturel ?

En fait, dans ce champ, se joue une reconnaissance de pratiques, d'espaces, de formes de sociabilité qui n'ont pas encore véritablement droit de cité. Et la question de leur institutionnalisation, doit aussi passer par une réflexion sur la manière dont ces cultures s'inscrivent dans la ville, et sur la redéfinition de l'ancrage identitaire et territorial qu'elles permettent. Ainsi, en contribuant au brouillage des critères esthétiques, et elles sont l'occasion de repenser le culturel, par rapport au lien social.

¹¹ Voir, sur ce point : 3/ Assises ville-culture, 1997, p.11 et suiv. ; Ifmo, 1996, 130 p.

Conclusion

Les quartiers en difficulté sont d'immenses viviers de cultures métisses. C'est dans cette culture plurielle que la République puisera les ressources de l'intégration, à laquelle tous, ou presque aspirent. Il n'y a pas de raison a priori pour que la revendication identitaire soit contradictoire avec l'intégration républicaine. Ni l'une ni l'autre ne peuvent s'ignorer, chacune a besoin de l'autre : l'identité pour trouver sa place dans une communauté historique métissée depuis longtemps, la République pour donner plus de chance encore à la démocratie culturelle.

Bibliographie thématique

1. Culture et processus d'intégration

1/CULTURE, CONSTRUCTION(S) IDENTITAIRE(S) ET INTÉGRATION

ABDELHAK O. *Acculturation et stratégies identitaires chez le migrant adulte maghrébin.* Cahiers de sociologie économique et culturelle, 1998, vol. 111-122, n° 29, p. 174-175

ABOU S. *L'identité culturelle. Relations inter-ethniques et problèmes d'acculturation.* Paris : Hachette-Pluriel, 1995. 249 p.

AMORIM RIBEIRO I, PORTUGAL BRANCO (de) J, VILLANOVA (de) R. *Jeunes issus de l'immigration en région parisienne.* Hommes & Migrations, novembre-décembre 1997, n°1210, p.10-34

BAKALTI S. *Médias et immigration.* Paris : Ligue Française de l'Enseignement et de l'Education Permanente, 1994.71 p.

BAROU J. *Identité, immigration, intégration.* Recherche sociale, 1998, n°147, p.32-43

BOUAMAMA S, SAD SAOUD H. *Familles maghrébines de France.* Paris : Ed Desclée de Brouwer, 1996, 169 p.

BOUBEKER A. *La cité imaginaire des mondes de banlieue : culture politique, ethnicité et historicité des formes de l'expérience des quartiers.* In *Cultures en ville ou de l'art et du citoyen.* La Tour d'Aigues : L'Aube, 2000. p.123-141

BOUBEKER A. *Les paraboles du lien social.* In *Cultures en ville ou de l'art et du citoyen.* La Tour d'Aigues : L'Aube, 2000. p.169-187

BOUMAZA N, NEVES G. *Jeunes d'origine portugaise : du bon usage de la communauté.* Hommes & migrations, octobre 1994, n°1180, p.17-23

CAMILLERI C. *Rencontres des cultures et avatars identitaires.* Projet, automne 1993, n°235, p.23-31

CHOBEAUX F. *L'identité collective de jeunes en difficulté d'insertion sociale.* Hommes & migrations, octobre 1994, n°1180, p.23-29

GASPARD F. *Multiculturalisme et identités.* Recherche sociale, 1998, n°147, p.59-64

GAUTHIER E. *Dynamique identitaire en situation migratoire : à propos de jeunes issus de l'immigration hmong.* Cahiers de sociologie économique et culturelle, 1999, vol. 73-99, n°31, p.194-223

- GOKALPA A, KASTORYANO S, TAPIA (de) S.** *L'immigration turque et kurde : la dynamique segmentaire, la nouvelle donne générationnelle et le nouvel ordre communicationnel. Etude réalisée pour le Fas.* Paris : non publié, 1997. non paginé
- GOUIRIR M.** *L'avenir d'une illusion : reproduction des groupes familiaux et trajectoires de filles et fils d'un "douar" immigré.* Ville-Ecole-Intégration, 1998, n°113, p.116-156
- GRABMANN B, ERBES-SEGUIN S (trad.).** *La culture et l'intégration dans la recherche sociologique en France et en Allemagne (1980-1992).* Revue européenne des migrations internationales, 1997, vol. 13, n° 1, p.201-214
- HARGREAVES A G, MAHDJOUB D.** *Antennes paraboliques et consommation télévisuelle des immigrés.* Hommes & Migrations, 1997, n° 1210, p.111-119
- HAUT CONSEIL A L'INTÉGRATION.** *Liens culturels et intégration. Rapport au premier ministre.* Paris : la Documentation Française, 1995. 163 p.
- KARA M.** *Les tentations du repli communautaire. Le cas des Franco-Maghrébins en général et des enfants de Harkis en particulier.* Paris : L'Harmattan, 1997. 300 p.
- KASTORYANO R.** *Les migrants de Turquie face à la France, confrontations d'identités.* Hommes & Migrations, mars-avril 1998, n°1212, p.111-119
- KAVAL M.** *Intégration et culture d'origine : les jeunes maghrébins et turcs.* Agora débats-jeunesse, 2ème trimestre 1995, n°1, p.85-106
- KULA-KIM C.** *Les Africaines en situation interculturelle.* Paris : L'Harmattan, 2000. 94 p.
- LIPIANSKY E-M, WORMS J-P, ROULLEAU-BERGER L, et al.** *Dynamiques des identités dans la cité : la démocratie à l'épreuve de la société multiculturelle. In Identités, cultures et territoires.* Paris : éditions Desclée de Brouwer, 1995. p.35-119
- OUALI N.** *Télévision et immigration : un enjeu pour l'intégration et la lutte contre le racisme.* Migrations Société, novembre-décembre 1997, vol 9, n°54, p.21-30
- QRIBI A.** *Acculturation et stratégies identitaires chez le migrant adulte maghrébin.* Migrations-société, juillet-octobre 1998, vol. 10, n°58-59, p.21-33
- SERVAIN P.** *La cohabitation différenciée des jeunes dans une cité d'habitat social.* Migrants formation, 1997, n° 109, p.81-91
- SIMON P.** *Intégration urbaine et mémoire de l'immigration. Que fait la vague quand vient le reflux ?* Gérontologie et société, 1999, n°12-91, p.157-171
- SIMON P.** *Parcours de jeunes issus de l'immigration.* Projet, 1997, n°251, p.43-55
- TAPIA (de) S.** *La communication et l'intrusion satellitaire dans le champ migratoire turc.* Hommes & Migrations, mars-avril 1998, n° 1212, p.102-110

VERBUNT G. *Culture, identité, intégration, communauté : des concepts à revoir.* Hommes & Migrations, octobre 1994, n°1180, p.6-10

VERPRAET G, KENIZ M (collab.). *La socialisation urbaine : transitions sociales et transactions culturelles dans la cite périphérique.* Paris : l'Harmattan, 1994. 255 p.

VRIGNON B. *De la famille au quartier : L'appropriation de l'espace public par les jeunes issus de l'immigration.* Migrants formation, 1996, n° 107, p.122-139

YALAZ H. *Les jeunes originaires de Turquie en quête d'identité.* Hommes & Migrations, mars-avril 1998, n°1212, p.80-87

ZEMOUN K. *Médias, immigration et stratégies de communication communautaire en France.* Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication : Paris II, Panthéon-Sorbonne, 1998. Non paginé.

2/ LANGAGE, CULTURE, INTÉGRATION

BULOT T. *Langue urbaine et identité. Langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons.* Paris : l'Harmattan, 1999. 235 p.

CALVET L S. *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine.* Paris : Payot, 1994. 308 p.

LECONTE F. *La famille et les langues. Une sociolinguistique de la deuxième génération de l'immigration africaine dans l'agglomération rouennaise.* Paris : l'Harmattan, 1998. 282 p.

LEPOUTRE D. *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages.* Paris : Odile Jacob, 1997. 362 p.

LEPOUTRE D, TAUVEL J-P (av.-prop.). *Les Reunois, i' mangent du mafé.* Migrants formation, 1997, n°109, p.168-183

MELLIANI F. *La langue du quartier. Appropriation de l'espace et identités urbaines chez les jeunes issus de l'immigration maghrébine en banlieue rouennaise.* Paris : L'Harmattan, 2000. 214 p.

MELLIANI F, LAROUCSI F. *Immigrés ici, immigrés là-bas. Chronique d'une stigmatisation.* Peuples méditerranéens, avril-juin 1997, n°79, p.123-140

PLANTET J. *Le langage des cultures urbaines.* Lien Social, n°464, 26 novembre 1998, p.4-7

STITOU R. *Ali ou la langue privée de destinataire.* Homo, 1995, vol. 34, p.85-95

3/ EXPRESSIONS CULTURELLES DES IMMIGRÉS

BEDAG A. *Écritures marginales en France, être écrivain d'origine maghrébine.* Tangence, 1999, n°59, p.85-110

BONN C. *Lectures croisées d'une littérature en habits de médiation.* Hommes & Migrations, avril 1993, n°1164, p. 27-31

BONN C. *Littératures des immigrations. 1-Un espace littéraire émergent.* Paris : l'Harmattan, 1996. 2000 p.

CHEVALIER S, MAHFOUDI M. *Les pratiques musicales au sein des communautés issues de l'immigration. Deux exemples : la communauté portugaise à Paris et dans la région parisienne, la communauté maghrébine à Lyon et sa région.* Paris : Société Française d'Ethnomusicologie, 1993. 93 p

DECOURT N, LOUALI-RAYNAL. *Contes maghrébines en situation interculturelle.* Paris : Karthala, 1995. 172 p.

GEISSER V, SAMRAKANDI M H, MENDJELLI R, et al. *Elites maghrébines de France : politique, associative, religieuse, scientifique, artistique.* Horizons maghrébines, décembre 1993, n°20-21, p.10-293

HARGREAVES AG. Intégration ou exclusion ? les écrivains issus de l'immigration maghrébine en France. In *Au miroir de l'autre. De l'immigration à l'intégration en France et en Allemagne.* Paris : Edition du Cerf, 1994. p. 369-381

LARONDE M. *Autour du roman beur. Immigration et identité.* Paris : l'Harmattan, 1993. 239 p.

LAROUCSI F. *Si le grain de couscous ne meurt : le discours autobiographique dans les romans d'auteurs français d'origine maghrébine.* Studi Francesi, 1998, vol. 42, n°125, p.256-263

LORENZO P (dir.). *Art, culture et médiation. Séminaire du Ciemi, mars-mai 1998* (dossier). Migrations-Société, juillet-octobre 1998, vol.10, n°58-59, p.50-120

MATAS J, PFFEFFERKORN R. *Le rôle des associations "issues de l'immigration". Le développement des liens affectifs et culturels avec les sociétés d'origine : un facteur d'intégration.* Migrations-Société, nov.-déc. 2000, vol.12, p.67-77

MOGNISS H A. *Médias et immigration. Du côté de la presse associative.* Hommes & Migrations, janvier-février 2001, n°1229, p.129-134

MORIN E, BENGUIGUI Y, CHAOUITE A. *Melting France, mémoires et cultures immigrées.* Qantara, n°30, hiver 98-99, p.27-58 p

NANTOIS B. *Mobilisation associative féminine et stratégies d'intégration des familles africaines de la région lyonnaise.* Migrations-société, juillet-août 1997, vol. 9, n°52, p.63-78

NOEL P. *Médias et expression culturelle des minorités pour des formations professionnelles conjointes.* Strasbourg : Conseil de l'Europe, 1995. 129 p.

QIPO *Action culturelle et intégration.* Paris : ADRI, mai 1994. 92 p.

QUIMINAL C. *L'autre immigration : initiative associative des femmes africaines.* Migrants formation, 1996, n°105, p.130-148

TALBI M. *Réseaux, associations et culture chez les immigrés algériens en France.* Cirta, 1999, n°12, p.32-34

TEFFAHI R. *Les associations issues de l'immigration à Nantes : Bilan d'une décennie.* Hommes & migrations, 1999, n°1222, p. 54-60

4/ EXPRESSIONS CULTURELLES DES JEUNES DE LA SECONDE GÉNÉRATION

BATTEGAY A, BOUBEKER A. Les voies associatives. Dynamique des liens associatifs et construction de territoires. *Les aléas du lien social. Constructions identitaires et culturelles dans la ville.* Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, 1997. p.123-147

BAZIN H. La fonction sociale des arts de la rue. In *A la recherche des enfants des rues.* Paris : Karthala, 1998. p.426-454

BAZIN H. *La culture hip-hop.* Paris : Ed. Desclée de Brouwer, 1995. 305 p.

BODSON X. *Culture hip-hop et recomposition de sens.* Recherches sociologiques, 1996, vol. 27, n°3, p.5-15

BOUBEKER A. *Cultures urbaines et ethnicité. L'expression spécifique des héritiers de l'immigration maghrébine.* Migrants formation, décembre 1997, n°111, p.46-60

BOUCHER M, BAZIN H (pref.). *Rap expression des lascar. Significations et enjeux du rap dans la société française.* Paris : l'Harmattan & Editions/Union et Culture, 1998. 492 p.

CALLIO J. *Le rap : une réponse des banlieues ?* Lyon : Aléas Editeurs, 1998. 146p.

DARTY F, MENARD F. *Socialisation des jeunes issus de l'immigration : les transmetteurs de savoir (soutien scolaire et danses urbaines).* Recherche sociale, janvier-mars 1997, n°141, p.5-46

DE LA BARRE J, SCHNAPPER D. (préf). *Jeunes d'origine portugaise en association : on est européen sans le savoir.* Paris : l'Harmattan, 1997. 144 p.

DEWAELE CH. *Expression culturelle des jeunes en périphérie urbaine. Le phénomène Hip-Hop, faction, insertion et intégration ?* Cahiers d'ingénierie sociale, juillet-septembre 1995, p.53-69

MIDOL N. *Le rap : métissage culturel et construction identitaire.* Cultures en mouvement, avril 2000, n°26, p.53-55

MILIANI H. *Musique de jeunes, culture d'intégration : le cas des chanteurs et musiciens "beurs" en France.* Ethnologies, 2000, n°22-1, p.56-75

MILIANI H. *Banlieues entre rap et raï.* Hommes & Migrations, octobre 1995, n° 1191, p.24-30

MILLOT V. *La construction par le vide. Une analyse du lien social et des stratégies identitaires, autour du mouvement hip-hop lyonnais.* Paris : mission du Patrimoine Ethnologique, 1994. 152 p.

MOISE C, MOURRAT P (collab.). *Danseurs du défi : rencontre avec le Hip-Hop.* Montpellier : éditions Indigènes, 1999. 143 p.

SCHWEITZER L. *La musique comme vision du monde : le rap, une affaire de famille.* Esprit, juillet 1999, n°254, p.164-169

SEGALEN M (dir.), MOUCHTOURIS A (dir.). *Les cafés-musiques : les jeunes et la musique en banlieue.* Paris : Université de Paris X, 1997. 203 p.

VIDEAU A. *Par rapport au rap. Regards sur les pratiques artistiques des jeunes liées au hip-hop.* Paris : Adri, septembre 1994. 37 p.

2. Actions culturelles et politiques publiques d'intégration

1/ CONCEPTS, OUTILS, ENJEUX DES PROJETS CULTURELS DANS LES QUARTIERS

ADEM-FLORIDA. *Politiques publiques et musiques amplifiées.* Agen : GEMA, 1997. 192 p.

AMSELLEM G. *Le musée, la ville et les populations défavorisées. Rapport au Ministre de la Culture.* Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, mars 1998. 32 p.

BENSIGNOR F. *Musiques actuelles / amplifiées. Quelles avancées des politiques publiques ?* Culture et proximité, décembre 1998, n°10, p.41-48

CEZALLIER F. *En Zep : faut-il choisir entre apprentissage et activités culturelles ?* Migrants-formation, décembre 1997, n°111, p.161-168

COLIN B (dir.). *Action culturelle dans les quartiers. Enjeux, méthodes.* Paris : Opale, 1998. 219 p.

DIRECTION DES MUSEES DE FRANCE. *Musée et service des publics, journées des 14 et 15 octobre 1999.* Paris : direction des Musées de France, 1999. 26 p.

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR. *Patrimoine culturel et politique de la ville : actes du colloque d'Arles, 28 juin 1994.* Paris : Ministère de la Culture, 1995. 103 p.

ESTEVEVES F. *Musiques (émergentes ?) et éducation populaire. Tables rondes, les MJC au printemps de Bourges, les MJC à la convention Hip-Hop de Mantes-la-Jolie.* Paris : Fédération Française des Maisons de Jeunes et de la Culture, 1998. 100 p.

FRANCOIS-PONCET M-T, WALLACH J-C. *Commission nationale de la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC). Musiques amplifiées. Rapport général.* Saint-Etienne : FNCC, 1999. 27 p.

GUERARD C, MONVILLE S.(collab). *Action culturelle dans les quartiers : quelle médiation possible ? journée du 12 janvier 1995 .* Clermont-Ferrand : Comité de pilotage pour le développement culturel des quartiers, 1995. 52 p.

HUET A. *De la démocratisation de la culture à la diversité des créations.* Annales de la recherche urbaine, mars 1996, n°70, p.4-15

JAHENY J-R (dir). *Les quartiers doivent-ils faire l'objet d'une politique culturelle spécifique ? Actes du colloque de la FNCC, Metz, Centre socio-culturel du Petit-Bois, 27 mai 1998.* Saint-Etienne : FNCC, 1998. 19 p.

La ville de banlieue et l'acte culturel (dossier). FNCC-Informations, décembre 1992, n°108, p. 1-32

LARMINAT (de) L. *Les cafés-musiques pour l'emploi des jeunes.* Culture et proximité, septembre 1997, n°5, p.40-44

MATHERON C, SUBIBEAU J. *Jeunes, musiques et médiation.* Paris : villes et miroirs de villes, 1994. 177 p.

MAYOL P. *Politique de la ville et action culturelle.* Projet, décembre 1999, n°260, p.127-132

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, MINISTERE DE LA VILLE, et al. *Apprentissages, transmission et créativité de la ville et dans la ville. Consultation de recherche, juillet 2000. Programme interministériel de recherche "cultures, villes et dynamiques sociales".* Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, septembre 2000. 13 p

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. *Circulaire du ministère de la culture n°2000-024 du 19 juin 2000 sur la préparation et le suivi des volets culture des contrats de ville : conventions "culture pour la ville, cultures de la ville"* Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, 19 juin 2000. 5 p.

MINISTERE DE LA CULTURE. *Les mesures nouvelles en faveur de la démocratisation de la culture.* Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, DDAT, 1999. non paginé.

MINISTERE DE LA CULTURE, DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE. *Circulaire du 17 juillet 1998 relative au programme contrats ville-lecture.* Bulletin officiel du Ministère de la Culture, novembre 1998, n°108, p.9-12

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITE, MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. *Actions culturelles et développement urbain : de l'évaluation à l'action.* Paris : Parc de la Villette, 1997. 97 p.

MONFORT J-M., VARINE (de) H. *Ville, culture et développement. L'art de la manière.* Paris : Syros, 1995. 245 p.

Nouvelles formes, nouvelles pratiques : les conditions de l'expérience. Séminaire du 18 et 19 novembre 1999. Parc de la Vilette : www.culture.fr, 2000. 40 p.

OPALE. *La cave à musique : actes du forum cafés-musiques : Châlon-sur-Saône, février 1994.* Paris : Opale éditions, 1995. 8 p.

PELISSIER C. *Le rôle des institutions en terme de légitimation des nouvelles formes d'expressions artistiques, l'exemple de la culture Hip-Hop.* Mémoire de fin d'études : IEP de Lyon, 1999. 112 p.

Politiques culturelles locales, les territoires du sens (dossier). Territoires, décembre 2000, n°413, 46 p.

POTEAU G, BLAIZE J-C. *Culture et intégration : expériences et mode d'emploi.* Voiron : La lettre du cadre territorial, 1998. 153 p

PROTOYERIDES, MINISTERE DE LA CULTURE (DIRECTION DES MUSEES DE FRANCE). *L'accueil des publics en difficulté sociale dans les musées. Etat des lieux.* Paris : forum-ville, 1997. 59 p.

REMISE E. *Etat des lieux de la danse Hip-Hop. Étude et perspectives.* Mémoire de DESS "développement et gestion des entreprises culturelles" : Arsec, université Lyon II, septembre 1995. 93 p.

RIZZARDO R, FEDERATION NATIONALE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR LA CULTURE. *Politiques culturelles des régions et partenariat avec l'Etat.* Paris : FNCC, 1997. 11 p.

RIZZARDO R, MOREL A, et al. Identités en projets. In *Identités, cultures et territoires.* Paris : Desclée de Brouwer, 1995. p. 119-145

SAEZ J-P. *Que peuvent les politiques culturelles pour le lien social ?* L'Observatoire des Politiques Culturelles, printemps 1999, n°17, p.6-7

SAEZ J-P. *Multiculturalisme, interculturalité et politiques culturelles.* L'Observatoire des politiques culturelles, été 2000, n°19, p. 4-6

TABET C. *La bibliothèque "hors les murs".* Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1996. La bibliothèque et la politique de la ville, p. 205-215

THURIOT F. *Culture et territoires : les voies de la coopération.* Paris : l'Harmattan, 1999. 334 p.

VALLET M. *Quelles conditions pour des projets artistiques et culturels dans les quartiers en difficulté ?* Mémoire de DESS "développement et gestion des entreprises culturelles" : Arsec, université Lyon II, 1995. 68 p.

VARINE (de) H (coord.). *Cultures et développement* (dossier). Les cahiers du DSU, juin 1999, n° 23, p.3-45

2/ EVALUATION D'ACTIONS CULTURELLES DANS LE CADRE DE POLITIQUES LOCALES

ANSELLEM A-L. *Pour un renouveau du modèle républicain d'intégration.* Géographie et cultures, été 1998, n°26, p.63-77

AUDEMARD-RIZZO C. *L'enseignement des musiques urbaines doit-il être institutionnalisé ? L'exemple de Villeurbanne et autres choix.* Mémoire du DESS "direction de projets culturels" : université Pierre Mendès-France, IEP Grenoble, OPC, 1999. 95 p.

CÉMET-PARELLA C. *L'intervention d'artistes dans l'espace public des villes : la danse contemporaine, vecteur de développement d'une culture de participation dans les quartiers.* Mémoire du DESS "direction de projets culturels" : université Pierre Mendès-France, IEP Grenoble, OPC, 1999. 107 p.

CHAPELAIN, M. *Musiques amplifiées et politiques locales : confrontation ou légitimation ?* Mémoire du DESS "administration. locale, développement local et culturel" : université de Reims, 1996. 99 p.

COTTET P, OBSERVATOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES. *La politique culturelle de Vénissieux 1945-1995.* Grenoble : Université Pierre Mendès France, IEP Grenoble, 1998. 73 p.

DAHMANE O. *Les équipements de proximité : étude de cas.* Mémoire de DESS "politiques culturelles et action artistique" : université de Bourgogne, 1995. 85 p.

DAVID C. *La danse Hip-Hop à Saint-Priest.* Mémoire de fin d'études : IEP de Lyon, 1998. 126 p.

DECOONINCK F, BERNARD J-L. *Les actions culturelles dans les zones urbaines défavorisées : quelle (s) réponse (s) pour la banlieue ?* Mémoire de DESS "direction de projets culturels" : université Pierre Mendès France, IEP de Grenoble, Observatoire des politiques culturelles, 1993. 108 p.

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES RHONE-ALPES, MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, FONDS D'ACTION SOCIALE RHONE-ALPES. *Villes, patrimoines, mémoires. Action culturelle et patrimoine urbain en Rhône-Alpes.* Lyon : la Passe du vent, 2000. 119 p.

DOARE S. *La politique culturelle dans les quartiers sensibles de Reims : l'exemple des quartiers Croix-Rouge et Orgeval.* Mémoire de DESS "administration locale, développement local et culturel" : Reims, 1998. 121 p.

GAUTHIER L. *La culture et la politique de la ville à Lyon.* Mémoire de fin d'études : IEP Lyon, 1998. 84 p.

GOUY-GILBERT C, RAUTENBERG M., RAMON P (collab.). *Projets culturels et réinterprétation de la mémoire collective dans les périphéries urbaines : Rapport final.* Paris : Ministère de la culture, 1996. 71 p.

Les politiques culturelles face aux dynamiques sociales et métropolitaines (dossier). Les cahiers millénaire 3, 1999, n°19, 84 p.

MILLIOT V. Culture, cultures et redéfinition de l'espace commun : approche anthropologique des déclinaisons contemporaines de l'action culturelle. In *Cultures en ville ou de l'art et du citoyen.* La Tour d'Aigues : L'Aube, 2000. p. 143-168

MILLOT-BELMADANI V, POLERE C, FOUR P-A. *Quelle reconnaissance du Hip-Hop et des cultures émergentes ?* Les Cahiers Millénaire 3, 1999, supplément au n°19, 27 p.

MILLOT V. *Quand la cité investit la culture pour redéfinir l'espace commun. Approche anthropologique des déclinaisons contemporaines de l'action culturelle à Vaulx-en-Velin. Rapport de recherche.* Paris : FAS, 1998. Non paginé

MONTFORT J-M. "Un autre regard sur l'action culturelle et artistique..." *Réflexions issues d'une commande publique d'évaluations de "projets culturels de quartiers".* Paris : Faut voir, 1998. 191 p.

OSGANIAN P. *Cultures et quartiers : contributions à la réflexion sur les formes d'expression populaires et d'engagement des citoyens dans l'espace public.* Paris : Direction régionale et départementale de la Jeunesse et des Sports, décembre 1998. 44 p.

SCAVENNEC C. *Connaissance et reconnaissance de la culture arabo-musulmane à Roubaix.* Mémoire de DESS "droit des relations et des échanges culturels internationaux" : IEP Lyon, 1998. 65 p.

THIEDEY I. *Evaluation des projets culturels de quartier. La parole aux habitants sur six sites (Chalon sur saône, Lorient, Mulhouse, Cognac, Le Havre, Lyon).* Paris : théâtre pour de vrai, 1997. 129 p.

VERNEAU S. *De la lecture aux usages de l'écrit : lecture publique et insertion sociale, écrit et lien social : étude de deux dispositifs en Languedoc-Roussillon.* Mémoire de DESS : Université de Paris-X Nanterre, 1997. 182 p.

ZOIA G, MIGNARD J-F (collab). *Légitimité des médiations. Deux modèles associatifs et deux territoires toulousains de développement social des quartiers. (Rapport de recherche : programme : le lien social dans les périphéries urbaines).* Paris : Ministère de la Culture, 1994. 123 p.

ZOIA G. La mobilisation de références multiculturelles pour l'action dans les quartiers en difficulté. In *Les aléas du lien social. Constructions identitaires et culturelles dans la ville.* Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, 1997. p.147-160

3/ EXPÉRIENCES LOCALES

AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT DES RELATIONS INTERCULTURELLES (Adri). *Cultures urbaines. Dossier de presse.* Paris : Adri presse, 2000. Non paginé

Auteur non mentionné. *Caen, laboratoire de relations entre culturel et social.* Policultures, octobre 1999, n°42, p.6-9

BAILLET J-L, RENARD C, BARRUEL J-F, et al. *Politique de la ville et arts de la rue : dossier thématique.* Arts de la rue, 14-15, premier trimestre 1997, p.22-57

BANLIEUES D'EUROPE. *Bilan et perspectives du travail artistique dans les quartiers d'Europe. 7ème rencontres annuelles des 12 et 13 mars 1998 à Strasbourg du réseau Banlieues d'Europe.* Strasbourg : Banlieues d'Europe, 1999. 80 p.

BANLIEUES D'EUROPE. *L'art dans la lutte contre l'exclusion : 6ème rencontres internationales du réseau Banlieues d'Europe.* Culture et proximité, juin 1997, n°hors série, 139 p.

BARNEZET S, BESSINET S, CONDEMINE I, et al. *La culture dans la ville. Les équipements culturels de proximité.* Territoires, octobre 1994, n°351, p. 11-54

COLIN B, SOURISSEAU R, SALLES B. *L'intervention d'artistes dans les parcours d'insertion et de formation.* Culture et proximité, n°8, juin 1998, p.29-43

Cultures urbaines en Rhône-Alpes (dossier). Culture et proximité, n°8, juin 1998, p. 6-22

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES RHONES-ALPES. *Art, ville, images.* Vénissieux : éditions Paroles d'Aube, 1998. 88 p.

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES RHONES-ALPES, MINISTERE DE LA CULTURE, FAS RHONE-ALPES. *Musiques urbaines, musiques plurielles.* Vénissieux : éditions Paroles d'Aube, 1996. Non paginé.

DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES RHONES-ALPES, FAS RHONE-ALPES. *Paroles urbaines, paroles urgentes.* Vénissieux : éditions Paroles d'Aube, 1994. 72 p.

DUJARDIN P, HUGOVIEUX G, BOVE S. *Quand la ville danse. Le livre événement de la biennale de la danse à Lyon.* Lyon : éditions lyonnaises d'art et d'histoire, 2000. 63 p.

HANNOYE F, SIROTA A, LINARES (de) C, et al. *Théâtre et citoyenneté : faire progresser l'idée de citoyenneté ?* Territoires, 347 bis (hors-série), avril 1994, p.3-31

L'action culturelle dans la ville, démarches, expériences (dossier). Culture et proximité, avril 2000, 284 p.

LARMINAT (de) L, PLANET D. *Balade en région Centre*. La lettre de Culture et proximité, sept. 1997, n°5, p.5-20

LARMINAT (de) L, SOURISSEAU R. *Horizons culturels en Nord-Pas-de-Calais : construire l'avenir ensemble*. La lettre de Culture et Proximité, mars 1997, n°3, p.5-23

MAISON DES ECRIVAINS, DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES ILE-DE-FRANCE. *Ecrivains dans la cité*. Paris : Ministère de la culture et de la communication, 1999. 64 p.

MATHIEU B. *Rencontres avec des citoyens extraordinaires, douze expériences culturelles, artistiques et sociales en milieu urbain*. Paris : le Monde Editions, 1992. 143 p.

MENARD F, ROSSINI N. *Les défis de la danse : une expérience de formation de danseurs de hip-hop*. Recherche Sociale, janvier-mars 1995, n°133, p.34-71

MICHEL V. *Territoires de culture*. Territoires, septembre 1997, supplément au n°380, p.10-15

PLANET F (coord.). *Danser la ville : Jeunes, hip-hop, cultures* (dossier). Territoires, n°372 bis, Novembre 1996, p. 3-48

ROY J-B, CAILLET E, THOREL F. *Patrimoine et public en rupture : un défi pour les musées*. Musées et collections publiques en France, septembre 1998, vol. 3, n°220, p. 1-59

TAESCH D. *Des projets culturels de quartier à Mulhouse*. Bulletin des bibliothèques de France, janvier 1997, Tome 42, n°1, p. 24-30

TIEVANT S, ASSOCIATION DE PREVENTION DU SITE DE LA VILLETTE. *Evaluation de l'opération Fluctu@t Nec Mergitur : étude réalisée pour l'Association de Prévention du Site de la Villette*. Paris : Association de prévention du site de la Villette, 1999. 19 p.

Traces en Rhône-Alpes, des mémoires d'immigrés (dossier). Ecartés d'identité, 2000, n°HS, p.5-69(adri)

VULBEAU A. *Hip-Hop et collectivités locales : accueillir une "culture au noir"*. Recherche sociale, avril-mai 1999, n°150, p.5-15

3. Art, milieu urbain, lien social et intégration

Assises ville-culture. Paris : Parc de la Villette, 1997. 139 p.

AUGAYARD J-F. *L'action artistique dans l'espace urbain*. In *Cultures en ville ou de l'art et du citoyen*. La Tour d'Aigues : L'Aube, 2000. p. 17-33

AUGUSTIN J-P(dir.), LATOUCHE D (dir.). *Lieux culturels et contextes de villes*. Bordeaux : Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1998.

BEGHAIN P. *Le patrimoine. Culture et lien social.* Paris : Presses de Sciences Po, 1998. 115 p.

CONSEIL DE LA COOPERATION CULTURELLE. *Culture et quartiers.* Strasbourg : Conseil de l'Europe, 1996, 1998, (4 volumes). 193 p., 163 p.

FEDERATION FRANÇAISE DES MAISONS DES JEUNES ET DE LA CULTURE (FFMJC). *Actes des rencontres d'Evreux : musique et citoyenneté (3 au 5 juin 1998).* Paris : FFMJC, 1999. 90 p.

IFMO *La ville et la culture* Paris : IFMO, 1996. 130 p

JULIA J-T, CALLEDE J-P, ROUYER P. Villes de banlieue : quelle culture pour quelle identité ? In *Culture, identité, banlieue. Actes du colloque de la ville de Floirac, novembre 1993.* Mairie de Floirac : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine (MSHA), 1995. p.89-151

MATARASSO F, HURSTEL J, BONNIEL J, et al. *Pratiques artistiques, développement culturel et régénération urbaine.* L'Observatoire des Politiques Culturelles, Automne 1998, n°16, p. 8-17

MAYOL P (dir.), YPETROVA Y. *Lectures de villes : villes et vies culturelles.* Paris : Ministère de la Culture, 1998. 172 p.

MILLIOT V, ROUOT C, BELMADANI, et al. *Cultures et ville.* Culture et recherche, n°74, Septembre-octobre 1999, p. 4-10

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE. *Culture et lien social : Actes du colloque de Roubaix, le 1er février 1994.* Paris : Ministère de la Culture, 1994. 47 p.

RELLSTAB U, CONSEIL DE L'EUROPE. *La culture à l'œuvre : culture et quartiers : projet d'action-recherche dans l'Europe urbaine.* Strasbourg : Ed. du Conseil de Europe, 1999. 52 p.

SALZGEBER D (coord.). *Un imaginaire citoyen. Cultures, territoires communs, création artistique.* Pour, septembre 1999, n°163, p. 2-233

TOSATTO G (dir.). *Art, travail social. La culture au service du lien social. Actes du colloque du 26 septembre 1996.* Nîmes : Editions Clicoss 30 / Artothèque-Sud, 1996. 38 p.

4. Guides, répertoires

Annuaire des initiatives, projets et acteurs culturels. Paris : Adri, EPPGHV, 1997. 254 p.

AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT DES RELATIONS INTERCULTURELLES, PARC DE LA VILLETTE. *Répertoire des cultures urbaines. Répertoire des acteurs 1999.* Paris : Adri/Parc de la Villette, 1999. 220 p.

CITE DE LA MUSIQUE, CENTRE DE RESSOURCES MUSIQUE ET DANSE. *Guide de la danse et de l'action culturelle.* Paris : Cité de la Musique, 1997. 139 p.

CULTURE ET BANLIEUES. *Petit guide culture et banlieues.* Bordeaux : Culture et banlieues, 1994. Non paginé.

DELEGATION DEPARTEMENTALE A L'ACTION TERRITORIALE. *Base de données. Le développement culturel en action.* Paris : DDAT, date non mentionnée [consulté le 22/02/01]. Available from internet : <<http://www.culture.gouv.fr/culture/bdd/index.html>>

ISM RHONE-ALPES. *Images spectacles, musiques du monde. Edition 2000/2001.* Lyon : ISM, 2000. 83 p.

MINISTERE DE LA CULTURE, DELEGATION AU DEVELOPPEMENT ET AUX FORMATIONS. *100 aventures culturelles pour les jeunes.* Paris : Ministère de la Culture, 1997. 149 p.

MINISTERE DE LA CULTURE, DELEGATION AU DEVELOPPEMENT ET AUX FORMATIONS, DELEGATION INTERMINISTERIELLE A LA VILLE. *Quartiers Lumières 1992-1993. Guide culture, des contacts et des actions dans les quartiers.* Paris : ADCEP, septembre 1992. 175 p.

RIPON R. *Les activités artistiques amateurs dans le cadre associatif : le rôle des fédérations et des associations nationales. Monographie 31 à 59.* Paris : Ministère de la culture, 1997. Non paginé

TOULA-BREYSSE J-L. *Cultures du monde en France : le guide.* Paris : MCM/Plume, 1999. 285 p.

VACHER Y, GUILLEMONT B. *Culture et quartiers en Rhône-Alpes, 1980-2000* [on line]. Lyon : Drac, date non mentionnée. [consulté le 22/02/01]. Available from internet : <<http://www.culture.fr/rhone-alpes/dossier/accueil.htm>>